

CHAMBLES



Bulletin municipal d'Information N°46

Juillet 2006

L'ÉCHO DE LA TOUR

Bulletin municipal d'informations

N° 46 Juillet 2006



30 juin 2006-Fête de l'école : départ des CM2

Photos prises par les Chamblous

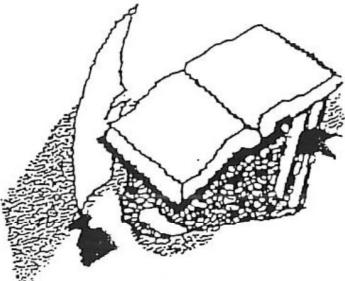
| SOMMAIRE | | | Page |
|---------------------------------|-----------|-------------|---------------------|
| Mot du Maire | | page | 25 |
| Ecole | | | 26 |
| Service-Agenda | | | 27 |
| Informations municipales | 10 | | 28 |
| La vie associative | | | |
| Le Foyer Rural | 22 | | 31 |
| Centre Aéré | 23 | | 32 |
| Club Amitié Loisirs | 24 | | 33 |
| | | | Mots croisés |
| | | | 34 |

Bulletin municipal semestriel. Directeur de la publication M. GIRAUD.

Conception et réalisation : commission communication.

Imprimeur AUX ARTS GRAPHIQUES 24, rue Albert Poylo 42000 SAINT-ETIENNE

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2006



Le mot du Maire

La communauté d'agglomération « Loire Forez » qui regroupe 45 communes a parmi ses compétences la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Les contrats de prestations arrivant à échéance en fin d'année 2006, la communauté a lancé les appels d'offres nécessaires à la poursuite de ces services.

Compte tenu des résultats obtenus par d'autres collectivités de la région pour ce type de prestations (+ 30% d'augmentation dans certains cas) la crainte était grande de voir les tarifs flamber avec une répercussion obligatoire sur les usagers.

Dans le souci d'obtenir une bonne proposition financière nos avons lancé une consultation avec les communautés de Feurs-en-Forez et du Pays d'Astrée.

Le 27 juin a eu lieu le dépouillement des propositions par la commission d'appels d'offres de Loire Forez. C'est avec un peu d'étonnement et beaucoup de satisfaction que nous avons constaté que les prix proposés se trouvent légèrement en dessous des tarifs actuels.

Le niveau de prestations retenu est légèrement supérieur à l'existant : nous bénéficierons de collecte en porte à porte pour les emballages (bouteilles plastiques, brique de lait.....) et pour les journaux.

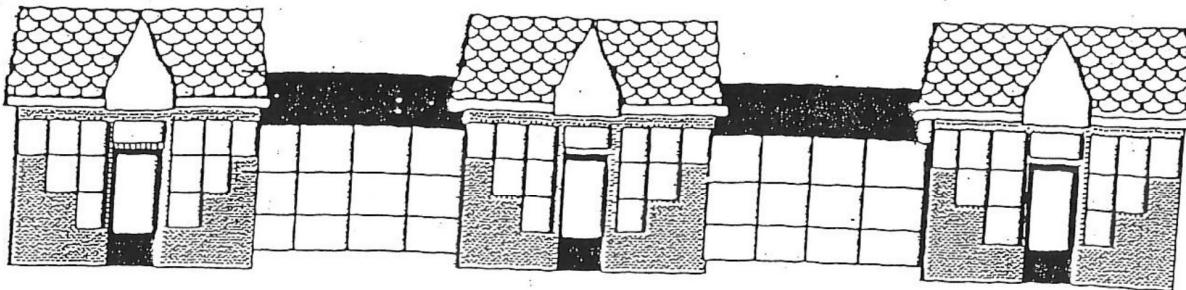
En pratique et à partir du 1^{er} janvier 2007 :

- pour la collecte des ordures ménagères, pas de changement : un ramassage hebdomadaire des containers.
- Pour les emballages, journaux et magazines : collecte toutes les deux semaines en porte à porte de caissettes et sacs qui seront mis gratuitement à votre disposition par la communauté. Vous pourrez donc mélanger dans ces caissettes les emballages et les journaux.
- Pour le verre, pas de changement : on reste sur le principe de l'apport volontaire dans les containers appropriés situés sur le parking à Chambles et à Cessieux (nouveau croisement).

En conclusion nous devons poursuivre nos efforts de tri afin de maintenir des coûts de traitement les plus bas possibles.

Bonnes vacances à tous !

Pierre GIRAUD



L'ECOLE

Histoire d'en rire plutôt que d'en pleurer

Il était une fois, il y a 21 ans, un jeune maître qui arrivait à Chambles pour enseigner en classe maternelle. Mais ce n'était pas vraiment son truc aussi dès qu'il put, il mit le grappin sur la classe des CM et depuis il ne les a pas lâchés !

Avec lui, l'école de Chambles est devenue célèbre dans le monde entier puisqu'en 1993, il emmenait ses élèves au Guatemala. A cause de lui et de ses talents de musicien, notre école s'est très vite fait remarquer aux Musichoras et n'a fait que des jaloux avec une chorale renommée et même un conte musical en l'an 2000 : La Légende d'Essalois.

Depuis quelques années, seul Coq au milieu d'une équipe de poules, il a tenu le coup courageusement et on l'en félicite !

Enfin, comme il avait peur de s'ennuyer et espérant peut-être que l'éducation nationale lui payerait ses nombreuses heures supplémentaires, il s'est acharné à mettre en place un réseau informatique performant et utilisable pour les élèves.

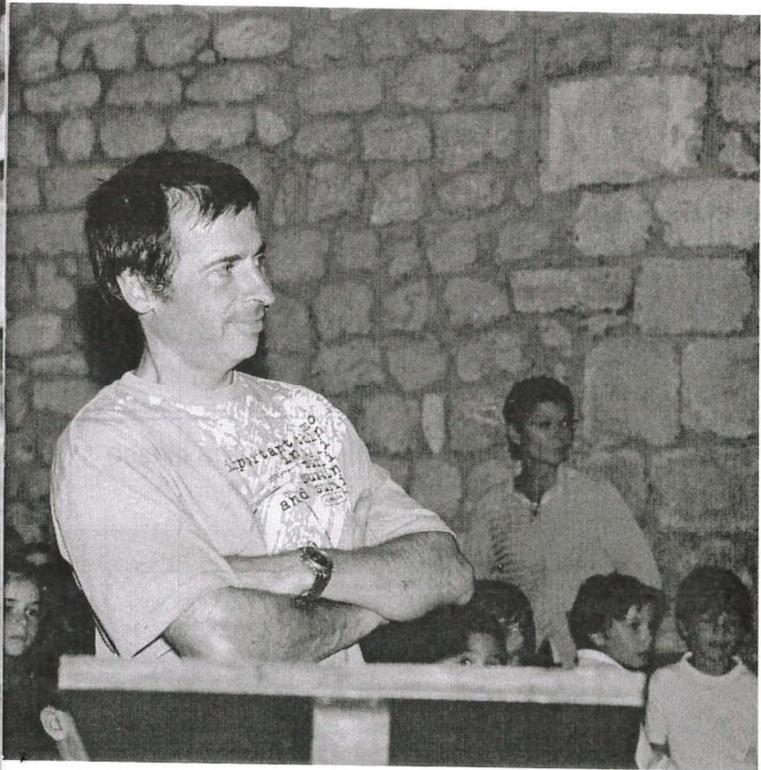
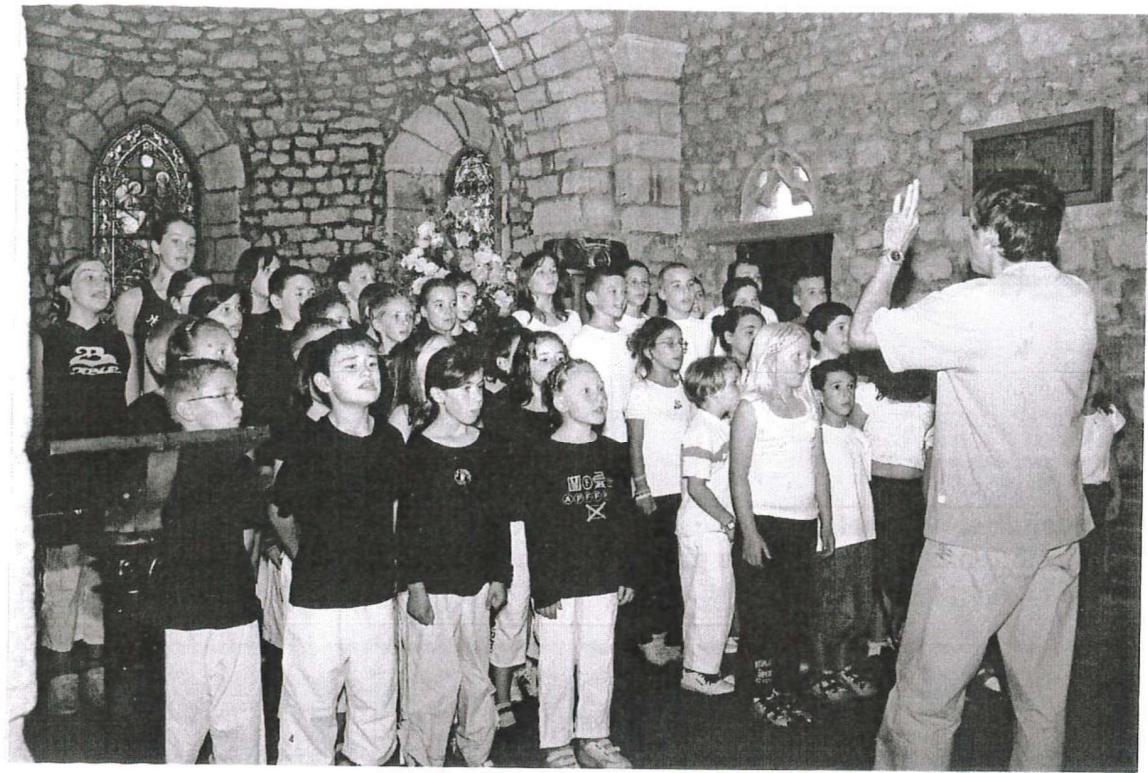
Aujourd'hui, il a choisi de s'installer dans la vallée, à Firminy pour surfer avec d'autres classes. Peut-être lassé de l'étape de montagne aux lacets verglacés en hiver et aux couleurs chatoyantes à l'automne, il a choisi une étape plus courte et plus pratique à l'approche d'une retraite qu'il espère proche !

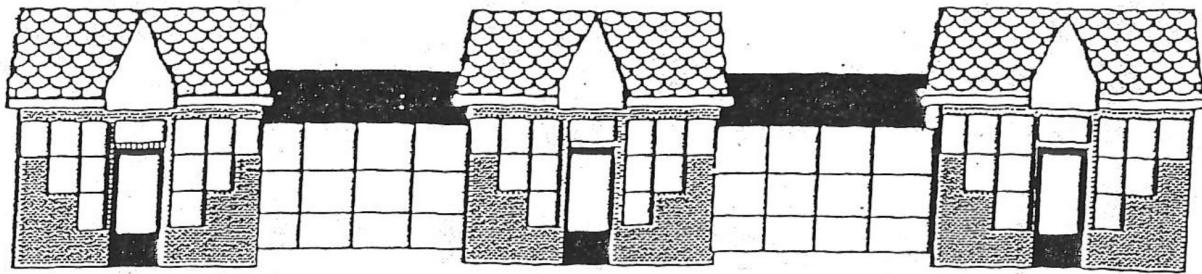
Il nous manquera beaucoup, le maître à la guitare.
Si on demande l'avis de ses élèves, ils lui chanteront à la manière de Mozart :
« Patrick par-ci, patrick par-là. Gloire à notre maître Patrick !

Mais arrêtons là les éloges, et laissons le partir sans regrets.

Bon vent et reste connecté au réseau Chamblous !

Toutes celles qui restent à l'école sur la colline te saluent.

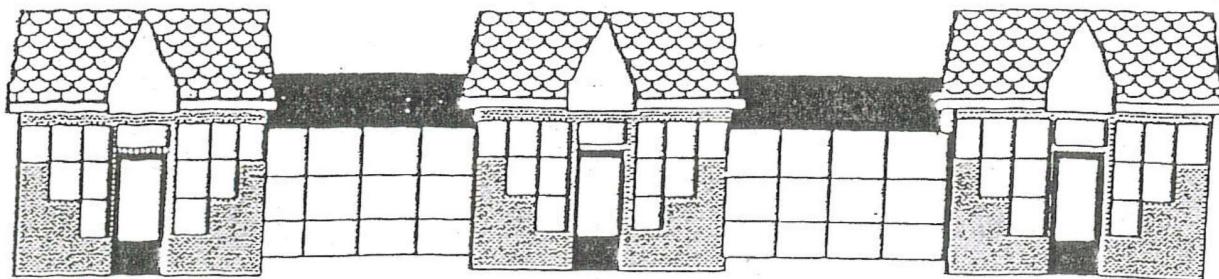




L'ECOLE

| Calendrier national zone A Ecole fonctionnant sur 4.5 jours par semaine collèges + lycées | Ecole du département Fonctionnant sur 4 jours | |
|---|---|--------------------------|
| VACANCES | VACANCES | Jours de récupération |
| Rentrée Enseignants Vendredi 1 ^{er} septembre 2006 | Rentrée Enseignants Lundi 28 août 2006 | 3 |
| Rentrée Elèves Lundi 4 septembre 2006 | Rentrée Elèves Mardi 29 août 2006 | |
| | TOUSSAINT | |
| Du mercredi 25/10/06 après la classe au lundi 6/11/06 au matin | Du mardi 24/10/06 après la classe au lundi 6/11/06 au matin | 0 |
| | NOEL | |
| Du samedi 23/12/06 après la classe au lundi 8/01/07 au matin | Du vendredi 22/12/06 après la classe au jeudi 4/01/07 au matin | 2 |
| | HIVER | |
| Du samedi 10/02/07 après la classe au lundi 26/02/07 au matin | Du mardi 13/02/07 après la classe au lundi 26/02/07 au matin | 2 |
| | PRINTEMPS | |
| Du samedi 31/03/07 après la classe au lundi 16/04/07 au matin | Du mardi 3/04/07 après la classe au lundi 16/04/07 au matin | 2 |
| | ASCENSION | |
| | Le mercredi 16/05/07, seront assurés les enseignements prévus le vendredi 18/05/07 | |
| | VACANCES D'ETE | |
| Mercredi 4/07/07 après la classe | Vendredi 6/07/07 après la classe | 2 |

Références : Arrêté du 11 juillet 2003 : deux demi-journées (ou horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.



L'ECOLE

L'école en voyage.....autour de la méditerranée.

C'est en septembre prochain que Cécile et Nicolas partiront en tandem pour traverser la France, l'Espagne, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie, le Liban, la Turquie, la Grèce, la Macédoine, l'Albanie, le Monténégro, la Bosnie, la Croatie, la Slovénie, l'Italie, la Suisse et enfin la Belgique. Au total 16000 Km !

Cécile est belge, de Wallonie, et Nicolas, Chamblous (de la Garde). Le départ est prévu le 18 septembre de l'école de Chambles, et l'arrivée en juin 2007 à Bousval, le village de Cécile.

L'école de Chambles a établi un projet pédagogique autour de ce « **tour de la Méditerranée en tandem** ».

En effet les élèves vont suivre leurs aventures à travers internet. Ils participeront à l'écriture du carnet de bord.

Grâce à ce voyage, ils vont s'ouvrir à d'autres cultures et découvrir d'autres horizons.



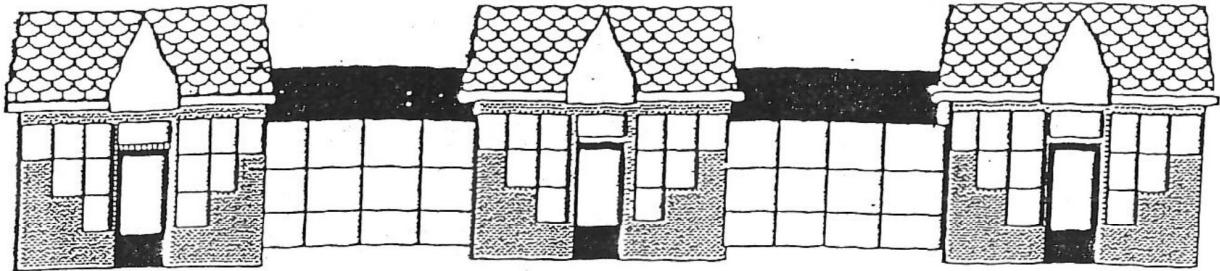
Tout au long de ce périple, Cécile et Nicolas vont rencontrer 20 écoles. Chaque fois, les enfants seront invités à découvrir l'ensemble du voyage à travers un jeu construit pour eux.

Vous pourrez lire les témoignages des enfants de Chambles et des différents pays dans le « **carnet de bord de Mer** », petit livre dans lequel ils nous feront découvrir leur pays, leurs écoles, leurs rêves.

Au retour, vous serez invités à découvrir les photos du voyage ainsi que l'exposition des différents travaux au Foyer Rural et sans doute ailleurs.

Vous pourrez en savoir plus et suivre l'aventure sur le site web :
<http://perso.orange.fr/tandemicmentvotre>

Cécile et Nicolas remercient très sincèrement tous les sponsors Chamblous qui contribuent à la réalisation de ce projet.



L'ECOLE

1-Les écoles

Elles devront, par rapport au calendrier national compenser 11 jours de travail fixés de la manière suivante :

11 jours de compensation

Mardi 29 août 2006
Jeudi 31 août 2006
Vendredi 1^{er} septembre 2006
Jeudi 4 janvier 2007
Vendredi 5 janvier 2007

Lundi 12 février 2007
Mardi 13 février 2007
Lundi 2 avril 2007
Mardi 3 avril 2007
Jeudi 5 juillet 2007
Vendredi 6 juillet 2007

Le calendrier arrêté pour l'année scolaire 2006-2007 tient compte :

- Du respect d'un nombre d'heures identique d'enseignement devant les élèves pour les écoles fonctionnant à 4 jours et à 4 jours et demi.
- Des 36 heures annuelles au titre du temps de service hors enseignement (journées de concertation).

2-Organisation des services des décharges

Pour l'organisation du service des décharges, pour les mercredi travaillés on retiendra les remplacements suivants :

- Le mercredi 16 mai 2007 est travaillé en lieu et place du vendredi 18 mai.

| SERVICES | AGENDA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--------------|-----------|----|-------|-----------|--|-------|------------|--|----------|--------------|--|--------|-------------|--|---------|---|----|--|------|---|----|----|-----------|---|----|--|---------|---|----|--|----------|---|----|----|----------|----|----|--|---------|----|----|--|--|
| <p>SECRETARIAT de MAIRIE Tél : 04/77/52/38/90 Fax : 04/77/52/07/18 Email : chambles.mairie@wanadoo.fr</p> <p>Horaires d'été Du 3 juillet au 31 août Du lundi au samedi de 8h à 12 heures Le secrétariat sera fermé du 7 au 15 août 06 Pas de modification des permanences Maire et adjoints.</p> <p>A partir du 1^{er} septembre ouverture du secrétariat</p> <table> <tr> <td>Lundi</td> <td>14h à 17h</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>14h à 18h</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jeudi</td> <td>8h45 à 12h</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td>8h45 à 12h30</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Samedi</td> <td>10h30 à 12h</td> <td></td> </tr> </table> <p>Transport du jeudi (en direction de Firminy)</p> <table> <tr> <td>Juillet</td> <td>6</td> <td>20</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Août</td> <td>3</td> <td>17</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td>Septembre</td> <td>7</td> <td>21</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Octobre</td> <td>5</td> <td>19</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Novembre</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Décembre</td> <td>14</td> <td>28</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Janvier</td> <td>11</td> <td>25</td> <td></td> </tr> </table> <p>Horaires Bibliothèque</p> <p>Mercredi 10h30 à 12h (sauf juillet et août) Samedi 10h30 à 12 h toute l'année</p> <p>Déchetterie de ST-JUST ST-RAMBERT Tél : 04-77-36-91-48 Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h Le dimanche 9h-12h uniquement d'avril à novembre . N° vert : 0 800 881 024</p> | Lundi | 14h à 17h | | Mardi | 14h à 18h | | Jeudi | 8h45 à 12h | | Vendredi | 8h45 à 12h30 | | Samedi | 10h30 à 12h | | Juillet | 6 | 20 | | Août | 3 | 17 | 31 | Septembre | 7 | 21 | | Octobre | 5 | 19 | | Novembre | 2 | 16 | 30 | Décembre | 14 | 28 | | Janvier | 11 | 25 | | <p>JUILLET</p> <p>31 Don du sang 16h30 à 19h</p> <p>AOUT</p> <p>26 Bal des classards 27 Chamblouserie</p> <p>SEPTEMBRE</p> <p>18 reprise des cours Gym 27 ramassage des encombrants</p> <p>OCTOBRE</p> <p>7 Marche recherche contre le cancer (gym volontaire) 21 et 22 représentation théâtrale par la troupe TACT 20h30 au Foyer rural.</p> <p>NOVEMBRE</p> <p>10 Repas des anciens 11 Commémoration du 11 novembre 1918-UNC 18 Soirée familiale Foyer Rural</p> <p>DECEMBRE</p> <p>2 Téléthon 10 Loto (Club Amitié Loisirs) 31 Montée de Chambles Foyer rural</p> |
| Lundi | 14h à 17h | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mardi | 14h à 18h | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Jeudi | 8h45 à 12h | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Vendredi | 8h45 à 12h30 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Samedi | 10h30 à 12h | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juillet | 6 | 20 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Août | 3 | 17 | 31 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Septembre | 7 | 21 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Octobre | 5 | 19 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Novembre | 2 | 16 | 30 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Décembre | 14 | 28 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Janvier | 11 | 25 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

INFORMATIONS MUNICIPALES

URBANISME

- Permis de construire accordés depuis le 31/12/2005 concernant les habitations neuves.

Monsieur TRONEL
Mlle VERNEY

Monsieur COQUARD
Mlle COLOMB

Monsieur MURE
Mlle PONSONNET

Lotissement Le Hameau des Pins
Croisement La Borie-Route de Biesse

Monsieur PETIT
Mlle NEYRET

Mr et Mme RULLIERE

Monsieur PERRET

Monsieur BONNEFOY

Lotissement les Portes D'Essalois (la garde)

Vassalieux

- Autres permis :

Mr et Mme PAYS Lucien de Biesse : construction d'un garage.

Mr REYNAUD Thierry de Cessieux : construction d'un abri à fourrage de type tunnel et aménagement bergerie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

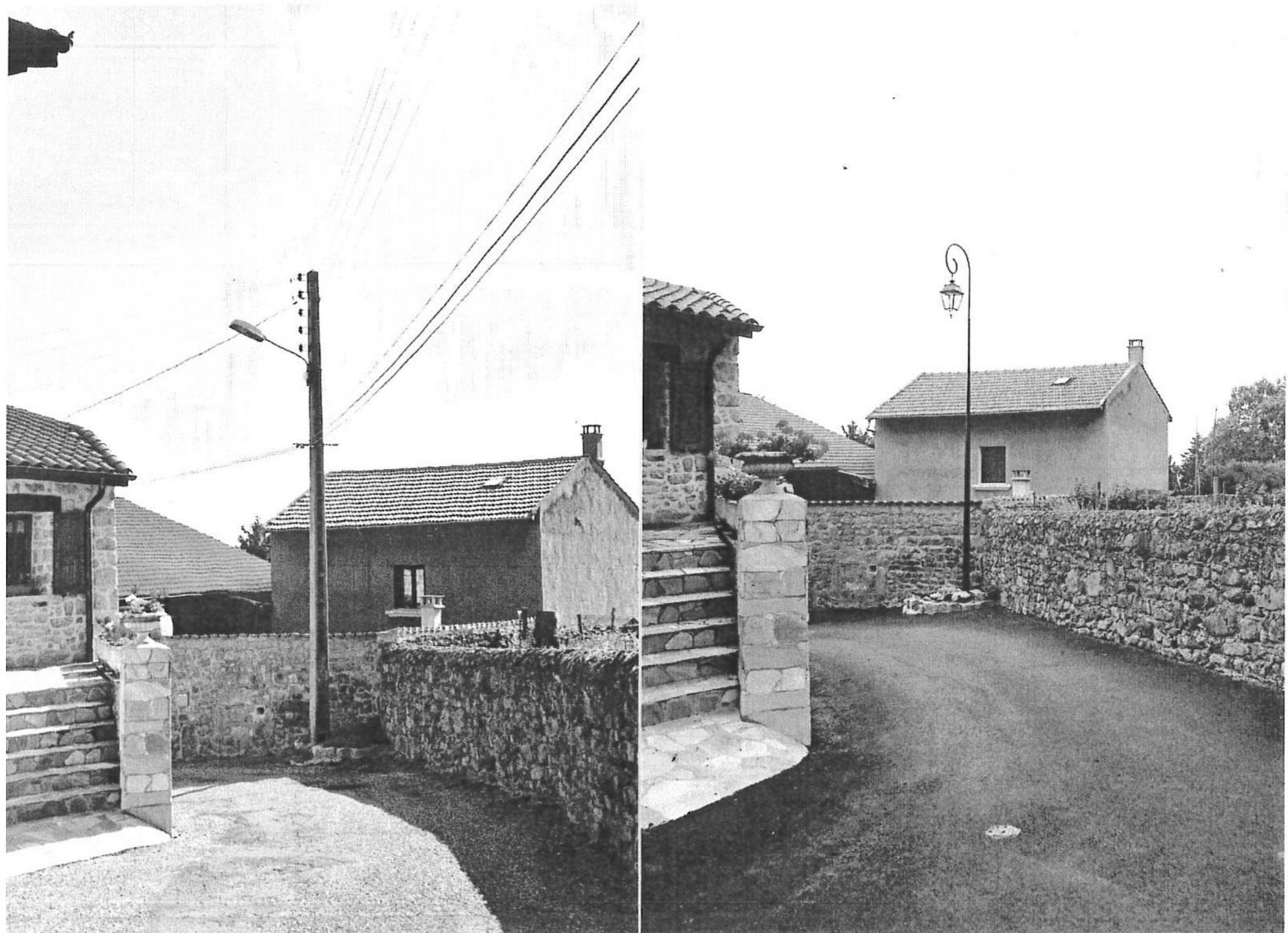
TRAVAUX

- Revêtement de chaussée : centre Bourg et chemin Laborie-Lotissement les Symphorines.
- Point à temps : la Garde, Notre Dame de Grâce, Vassalieux, chemin du Suc de la Huc, chemin du Peybert, chemin du Fangeat.
- Pose de panneaux multi-sports aux abords du foyer.

Dissimulation de réseaux

Avant

Après



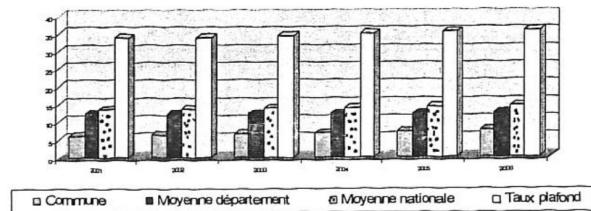
INFORMATIONS MUNICIPALES

VOS IMPOTS

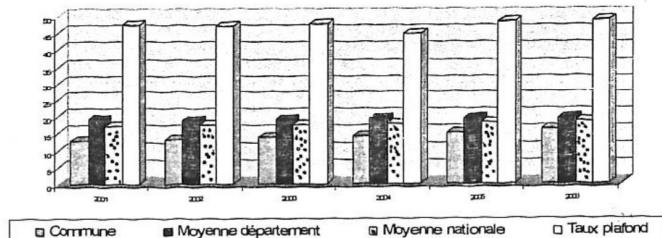
Evolution et comparaison des trois taxes ménages de 2001 à 2006.

BUDGETS 2006

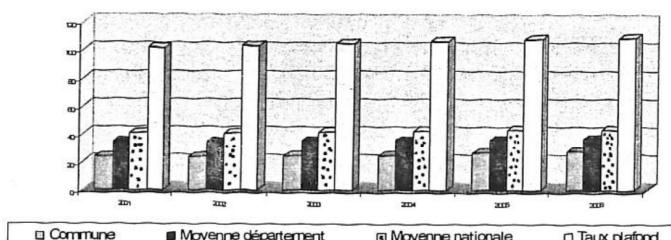
Evolution Taxe d'habitation



Evolution Foncier Bâti



Evolution foncier non bâti



INFORMATIONS MUNICIPALES

CARTE D'IDENTITE / PASSEPORT

Pour une demande de carte d'identité :

La présence du demandeur est obligatoire au moment de la remise du dossier pour signature et empreinte.

Deux photos d'identité prises par un photographe agréé suivant les normes ci-dessous..

Un extrait acte de naissance.

Une pièce justificative du domicile (facture E.D.F, P.T.T, etc...)

Livret de famille

Ancienne carte

EVENTUELLEMENT :

Le livret de famille (pour mention époux, ou veuve demandée)

Le dispositif jugement (divorce).

Un document prouvant la nationalité Française.

Le récépissé de déclaration de la perte ou du vol de la carte.

Pour une demande de passeport:

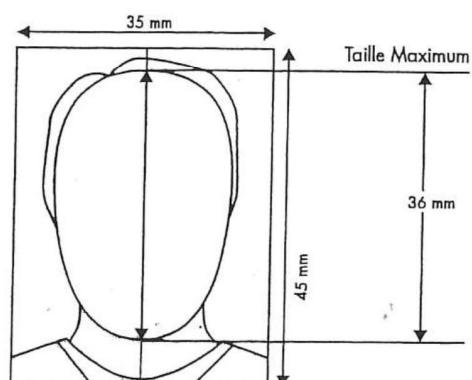
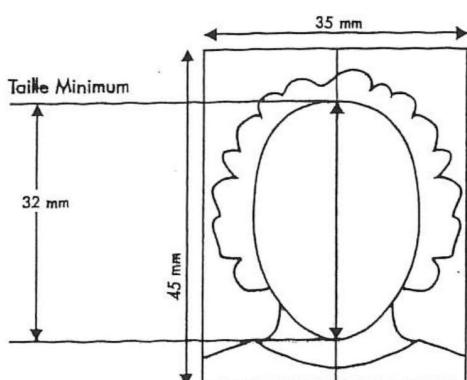
Timbre fiscal de 60 Euros pour les adultes, 30 Euros pour les mineurs.

Deux photos d'identité prises par un photographe agréé suivant les normes ci-dessous.

Un extrait acte de naissance.

Carte d'identité

Justification du domicile.



La photo doit mesurer 35mm de large sur 45 mm de haut. La prise de vue montre un gros plan du visage et des épaules. Le visage doit prendre entre 70 et 80% de la hauteur de la photo.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BIBLIOTHEQUE

Notre équipe de la bibliothèque est une équipe vivante, elle bouge, elle s'est encore modifiée début mai : Michel AUTIN est venu nous rejoindre, nous lui souhaitons la bienvenue, mais Marie-Lou GIGNOUX après plus de dix ans de bénévolat assidu au service du livre, a quitté la bibliothèque. Au nom de tous les lecteurs nous tenons à la remercier pour son dévouement discret et sa présence.

Pour vous accueillir pendant les vacances scolaires estivales vous rencontrerez Claudette, Anna, Fadila, Michel et Colette qui tiendront une permanence seulement le samedi de 10h30 à 12h.

Le projet « d'un moment conte » s'est réalisé le 5 avril dernier à la bibliothèque avec la participation d'une conteuse d'Unieux. Marcelle GIUDICI a pendant une heure captivé l'attention des petits et grands. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Ce jour-là nous avons fait la connaissance de nouveaux lecteurs. Nous envisageons un autre « moment conte » dans les prochains mois.

Autre projet : un spectacle (de qualité) pour enfants a été demandé à la médiathèque et l'école. La date n'est pas connue mais vous en serez informés par l'école et la bibliothèque en temps utile.

Michel projette la création d'un « cercle de lecture ». Si vous aimez lire, si vous aimez la littérature, si vous aimez parler des livres que vous avez lus, rejoignez à partir du mois d'octobre le cercle de lecture où chacun viendra parler de ses coups de cœur sans trop se prendre au sérieux.

Avec toutes ces perspectives pour la rentrée, prenez un temps de repos et de lecture.

Bon été à tous.

GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Dans le cadre du contrat petite enfance et temps libre sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération Loire Forez, nous avons déposé un dossier d'agrément de la garderie péri-scolaire auprès de jeunesse et sports.

A partir de septembre 2006 les nouvelles modalités seront les suivantes :

- Inscription obligatoire en Mairie
- Horaires d'accueil : 7h45 - 8h35
12h50 – 13h20 pour les enfants qui mangent à la cantine.
- Participation financière des parents uniquement pour l'accueil du matin : forfait journalier de 1.20 Euros par enfant. Une facture sera établie tous les mois.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est distribué par les conseillers municipaux.

Certaines boîtes à lettres sont trop petites pour y glisser « l'écho de la tour ».

S'il ne vous est pas parvenu, vous pouvez venir le récupérer en Mairie.

MARCHE DE FIRMINY

Depuis plusieurs années la municipalité a mis en place un service de car, le jeudi matin tous les quinze jours pour le marché de Firminy :

Horaires : départ 8h45 à Meyrieux, puis Notre Dame de Grâce, Laborie, la Garde (arrêts aux abribus).

Tarif : 3 euros aller et retour.

Pour plus d'information : Transport SESSIECQ au 04/77/30/70/17

ORDURES MENAGERES

La collecte et le traitement des ordures ménagères sur notre commune sont régis par un marché signé, il y a 6 ans par la Communauté de Commune.

Depuis la compétence ordures ménagères a été transférée à la Communauté d'Agglomération LOIRE-FOREZ. Ce marché devait se terminer le 31 décembre 2005, une prolongation d'un an jusqu'au 31 décembre 2006 a été négociée.

Attention : le ramassage des ordures aura lieu le lundi matin 14 août (au lieu du 15 août).

Le ramassage des encombrants est prévu le 27 septembre 2006.

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOCE D'OR

Vous résidez à Chambles et êtes inscrits sur les listes électorales : la municipalité souhaite fêter les couples ayant 50 ans de mariage.

Inscrivez-vous en Mairie

DON DU SANG

Donner votre sang est un acte généreux, montrant votre solidarité et votre engagement.

Merci de venir le lundi 31 juillet 2006 de 16h30 à 19heures au foyer Rural.

Une collation vous sera offerte après le don.

AFFICHAGE

Les panneaux d'affichage du Bourg et des hameaux sont réservés à la Municipalité et ouverts aux associations de Chambles.

Merci de venir chercher les clefs en Mairie et de les y rapporter .Prévoir un format A4 maximum.

RECENSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement est obligatoire pour :

- Tous les français (des deux sexes) âgés de seize ans.
- Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.

Le recensement doit avoir lieu entre la date à laquelle la personne atteint l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ET TOUJOURS LES MEMES RECOMMANDATIONS !

Pour que la vie des chamblois soit plus agréable :

- Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage : aboiements intempestifs, divagation...
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils où d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12 heures et de 15h à 19 heures.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 heures.

- Des panneaux de limitation de vitesse ont été installés en plusieurs points de notre commune, respectons ces limitations.
- Evitez les stationnements gênants de véhicules.
- « Le stationnement des poubelles n'est pas du plus bel effet » au bord des routes et des chemins, merci de les rentrer dans les propriétés.
- Merci d'enlever les affichages et les balisages mis en place pour les randonnées, les fêtes....
- Promeneurs, vététistes, motards, respectez les propriétés privées, n'ouvrez pas les clôtures des pacages.

LA CIRCULATION MOTORISE

Dans un souci de protection du site des Gorges de la Loire, et suite aux dernières réglementations nationales, le SMAGL a du prendre les décisions ci-dessous.

Afin de concilier protection de la nature et activités humaines, la circulation des véhicules à moteur dans les milieux naturels est réglementée depuis 1991.

Les textes :

- Articles L.362-1 et suivants et R.362-1 et suivants du code de l'environnement.
- Articles R.331-3 du code forestier.
- Articles L.2213-2, 4, 23 et L.2215-1 et 3 du code général des collectivités territoriales.
- Plan départemental d'itinéraires de randonnées motorisées.
- Circulaire du 6 septembre 2005 relative à la circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels.

Les principes posés par la loi :

- La circulation des véhicules à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique. La pratique du hors piste est donc interdite.
- Ne sont pas concernés par cette interdiction, les véhicules utilisés par des services publics, ceux utilisés à des fins d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels ou ceux utilisés par les propriétaires ou à leur ayants droit chez eux.
- Le maire ou le préfet peuvent interdire par arrêté de police l'accès à certaines voies normalement ouvertes à la circulation publique (ex : chemins ruraux).
- Un propriétaire peut également interdire l'accès des véhicules à moteur sur une voie dont il est propriétaire.
- L'aménagement d'un terrain spécialement dédié à la pratique des sports motorisés (cross, trials..) est soumis à autorisation.
- En forêt, la circulation et le stationnement sur les pistes forestières sont réglementés par le code forestier, la circulation en sous-bois est interdite.
- Les chemins de halage sont fermés aux véhicules à moteur.

Les contrevenants s'exposent à de lourdes amendes (1500€ maximum suivant décision du tribunal compétent) et à la mise en fourrière de leur véhicule.

Quelques précisions d'ordre général :

- Les voies ouvertes à la circulation publique sont les routes nationales, départementales, communales et les chemins ruraux.
- La présence sur une carte d'une route ou d'une piste ainsi que le balisage des sentiers de promenade sur le terrain n'implique pas qu'elle soit ouverte à la circulation des véhicules à moteur.
- Une voie privée non carrossable, c'est-à-dire ne pouvant être empruntée par une voiture de tourisme, est présumée fermée à la circulation des véhicules à moteur.
- Un simple sentier pédestre ou un layon forestier est interdit à la circulation des véhicules à moteur.
- Les voies affectées à la défense de la forêt contre les incendies (DFCI) sont interdites à la circulation des véhicules à moteur à l'exception de ceux utilisés par les services d'incendie et de secours.

Quelques règles de bonne conduite :

Avant le départ :

- Prendre connaissance de la réglementation auprès de la préfecture, de la direction régionale de l'environnement, des mairies, de la gendarmerie, de l'office national des forêts ou de l'office national de la chasse et de la faune sauvage.
- S'assurer que les voies que vous souhaitez emprunter sont bien ouvertes à la circulation des véhicules à moteur.

Sur place :

- N'emprunter que des voies ouvertes à la circulation des véhicules à moteur
- Respecter la signalisation
- Respecter l'environnement, les espaces protégés, les parcs nationaux, les réserves naturelles
- Respecter les autres usagers de la nature (forestiers, promeneurs, cavaliers, VTT, chasseurs..)
- Circuler à une vitesse raisonnable
- Respecter les cultures, les plantations et les aménagements agricoles (clôtures, chemins...)

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ANAH

L'ANAH vous conseille et vous apporte des aides pour votre projet.

En 2006 bénéficiez d'un accompagnement gratuit

Avis aux propriétaires de logements. L'agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat a mis en place un Programme d'intérêt Général dans le cadre du volet « logement » du plan de cohésion sociale. Tout un système d'aides financières est mis en place à l'intention des propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants qui souhaitent engager des travaux d'amélioration (mises aux normes, économies d'énergie, accessibilité, élimination des peintures au plomb, autres travaux) dans leur logement. Les subventions s'étalent de 20% à 70% des travaux et sont calculées en fonction du loyer pratiqué après travaux pour les propriétaires bailleurs et des ressources pour les propriétaires occupants. Le bureau d'études Urbanis, conseil en amélioration du cadre de vie, anime cette opération. Il est chargé d'informer, de conseiller et d'aider gratuitement au montage des dossiers de demande de subvention qui doivent être constitués avant le démarrage des travaux.

Faites vite, le dispositif s'achèvera au 31 décembre 2006. Il faudra donc avoir déposé vos dossiers avant cette date.

Urbanis : Numéro Azur 0810 66 34 84

LA SEMAINE DE L'EMPLOI

Pour la seconde année consécutive, l'ANPE Rhône-Alpes organise, avec de nombreux partenaires institutionnels une semaine qui s'adresse à toute personne à la recherche d'un emploi.

Cette semaine qui se déroulera du 16 au 20 octobre proposera au public plus de 100 manifestations dans 50 villes de la région. Le programme détaillé sera disponible sur le site anpe.fr/region/rhone-alpes dès le mois de septembre.

L'objectif est de favoriser la rencontre entre demandeurs d'emploi et entreprises mais aussi de faire découvrir des métiers recruteurs.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Communiqué du Ministère de l'Agriculture

A TOUS LES DETENTEURS DE MOUTONS OU DE CHEVRES.
Professionnels ou particuliers et quel que soit le nombre d'animaux détenus.

Vous devez vous déclarer et identifier vos animaux !

En cas de crise sanitaire, il est nécessaire de connaître l'existence de vos animaux. L'absence d'identification peut être sanctionnée (abattage des animaux à vos frais, contravention, diminution d'éventuelles primes).

Pour éviter cela, faites vous connaître au plus vite auprès de l'Etablissement départemental d'élevage (EDE) qui vous expliquera la démarche à suivre.

**EDE de la Loire
43 av. Albert Raimond
42 272 ST-PRIEST EN JAREZ**

Tél : 04.77.92.12.36

Régularisation avant le 1^{er} août 2006

Vous devez contacter votre vétérinaire sanitaire

Le dépistage de la brucellose (maladie pouvant être transmise à l'homme) est obligatoire depuis 1987 pour tous les animaux des espèces ovines ou caprines. Pour une mise en conformité avec cette obligation, prenez contact avec votre vétérinaire ou avec la

**Direction départementale des services
Vétérinaires de la Loire
22 rue Balay
42 022 ST-ETIENNE CEDEX**

04.77.43.53.00

INFORMATIONS MUNICIPALES

CINEMA

Nouveauté au Family Cinéma de ST-Just ST-Rambert

Dès le lundi, nous proposons d'envoyer par mail les titres de films et heures des séances de la semaine à venir.

Si vous êtes intéressés, laissez vos coordonnées par mail à :

contact@family-cinéma.asso.fr

COVOITURAGE

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVOITURER : FAIRE DES ECONOMIES ET PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

Avec 170 inscrits, le site Internet www.covoiturage42.fr connaît aujourd’hui un certain succès auprès des Ligériens. Il permet en effet de partager un véhicule sur des trajets ponctuels ou quotidiens que l’on soit actif, étudiant, en formation ou sans emploi. Une solution de transport économique, écologique et solidaire.

Déjà visité par plus de six cent internautes, le site www.covoiturage42.fr est une solution pratique et conviviale pour vos déplacements dans la Loire et même au départ des départements voisins comme la Haute-Loire, le Rhône ou la Savoie. Covoiturer, c'est en effet permettre à des gens qui ne possèdent pas de véhicule (voire même le permis !) de se déplacer plus aisément, surtout dans les endroits peu ou pas desservis par les transports en commun. C'est également réduire les problèmes de pollution mais aussi lutter contre l'engorgement des routes ou diminuer les difficultés de stationnement en ville.

Mis en place en 2005 dans le cadre d'une convention Promotion Emploi, le site de covoiturage de la Loire est géré par l'association Aid'Auto 42 (située à Andrézieux-Bouthéon). En quelques clics, vous pouvez vous inscrire sur le site pour proposer un itinéraire (et donc partager votre voiture sur tout ou une partie du trajet) ou consulter les itinéraires enregistrés (communes de départ et d'arrivée, étapes proposées, horaires, nombre de places disponibles, etc.) et éventuellement vous mettre en contact avec le conducteur du véhicule.

Optimiste quant à l'avenir de ce service, Aid'Auto 42 prévoit cette année de rendre son site Internet encore plus attractif et vise les 300 à 400 inscrits d'ici fin 2006.

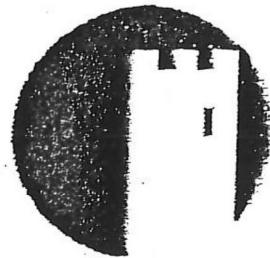
Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site www.covoiturage42.fr ou contactez l'association Aid'Auto 42 au : 04 77 55 47 63.

LA VIE ASSOCIATIVE

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque Président d'Associations.

FOYER RURAL

Depuis la dernière assemblée générale du Foyer qui s'est déroulé en janvier, il y a eu des changements dans la composition du bureau :



| | |
|---------------------|---|
| Président | Cyril FAURE |
| Vice président | Jean-Luc SIMAND |
| Trésorier | Michel AGIER |
| Trésoriers adjoints | André FUCHER et Huguette BEGON |
| Secrétaire | Yves GAUCHER |
| Secrétaire adjointe | Claude FAYOLLE |
| Membres actifs : | Anne BARBIER, Marie-Hélène THIOLIERE, Georges BARBIER, Charles MALPERTUY, Alain PORTANIER, Jean-Baptiste ROULLET. |

Quelques évènements depuis ce début d'année :

- **La montée de Chambles** fin décembre 2005 : Comme chaque année, avec le comité des sports de ST Just ST Rambert, le Foyer organise l'arrivée de la course : guidage et accueil des coureurs et marcheurs qui étaient encore très nombreux.
- **La classe 2008** : Le foyer soutient financièrement les jeunes classards en leur fournissant leurs chapeaux et en les aidant dans l'organisation de bal.
- **Accueil des nouveaux Chamblous** : Cette année, le bureau a organisé un pot d'accueil le vendredi 16 mars afin d'expliquer le rôle et le fonctionnement de l'association. Nous remercions vivement les personnes qui se sont déplacées ou excusées et nous espérons les revoir très rapidement lors des prochaines manifestations.
- **Cœurs du forez** : Lors de la course cycliste organisée par « Les cœurs du Forez » et La communauté d'agglomération LOIRE-FOREZ et dont Chambles était village étape, le Foyer Rural a organisé quelques manifestations : course pédestre, démonstration de vélo, buvette...

- **Chambles en musique** : A la place du concours de pétanque, le Foyer a organisé deux soirées musicales. Le vendredi 23 juin, **Chuquiapu**, groupe de folklore bolivien. Et le samedi 24 juin, avec **Black Dust**, rock texan et **Babet les Gratteux**, folk « arboricole ».

Si vous avez des propositions, des questions, des remarques, contactez les membres du Foyer. D'autres manifestations sont prévues. Alors scrutez bien le fond de votre boîte aux lettres et venez donc voir...

CENTRE AERE

Cet été le centre aéré ouvrira du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2006. Nadège et Sophie assureront la direction, elle seront accompagnées de 4 animatrices : Anaïs, Elodie, Marie-Alice et Stéphanie.



Les enfants formeront deux groupes, les petits iront dans la classe maternelle et les grands dans la salle du foyer. Pensez à demander les bons vacances à votre caisse.

Un aperçu de ce que pourront découvrir les enfants durant les vacances : une nuitée au camping, poneys, piscine, cluedo géant, activités chinoises et la sortie à Max Aventure etc..

Prévoyez des vêtements adaptés aux activités (pantalon et basket obligatoires pour le poney) casquettes ou chapeaux pendant la durée du centre. Respectez les horaires pour une bonne organisation.

Bonne vacances à tous.





Le club Amitié Loisirs, comprend des activités jeux, ateliers et voyages. En janvier 2006, il y a eu un repas au Club agrémenté de la galette des rois.

En mars, les corbeilles de bugnes.

En avril, dégustation de choucroute, ainsi qu'un magnifique voyage en Espagne, du 17 au 22 avril à Costa-Dorada. Ce voyage organisé par 3 adhérentes du club (Lisette, Marthe et Marianne) et la participation des cars Sessiecq, groupait 38 personnes de Chambles et communes voisines.

En mai un repas amical dans les locaux du Club a été suivi de jeux et activités diverses.

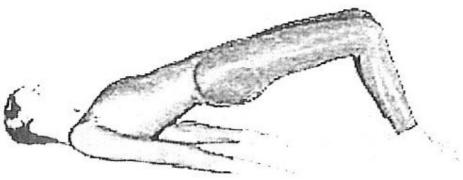
Les ateliers ont également organisé un repas qui souligne une bonne ambiance dans l'équipe. Plusieurs expositions des travaux ont eu lieu au Club, et du 1^{er} au 30 juin, les créations des ateliers ont été exposées à la galerie Zanzibar de Chambles dans le but de faire connaître leur activité à tous les chamblois.

Le 7 juin un voyage à Aix les Bains avec la traversée du lac du Bourget, une vue merveilleuse sur l'abbaye de Hte Combe et en fonds la silhouette blanche du Mont Blanc.

Soulignons que tout n'a pas été joie, car nous déplorons les décès de 2 adhérents et amis sympathiques, Monsieur Joannès SIMAND et Monsieur Mathieu FAURE.

Notre association est un club dynamique, c'est pourquoi nous recommandons à une population jeune et moins jeune d'adhérer à Amitié Loisirs.





GYM VOLONTAIRE

L'arrivée des vacances d'été marque la fin de la saison sportive de la gym. Cette saison a compté 26 adhérentes, il reste donc de la place pour de nouvelles recrues.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre dès la prochaine rentrée qui est prévue le lundi 18 septembre aux mêmes horaires :

Les lundis de 18h10 à 19h10.

Les vendredis de 8h45 à 9h45 au foyer rural de Chambles.

Pour la licence-assurance, pensez au certificat médical si vous allez chez votre médecin.

L'animation des cours est assurée par notre coach préférée Colette MOURIER qui vous propose, à votre rythme, un programme complet et basique à savoir des assouplissements, de la cardio, des séries de musculation pour terminer par des étirements. Nous vous proposons deux cours gratuits à l'essai.

Pour des renseignements complémentaires vous pouvez nous joindre aux

04 77 52 19 91

04 77 52 99 86

L'assemblée générale a eu lieu le 23 juin suivie d'un repas au restaurant Barbier. Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison sportive.



*Cette année la CHAMBLouserie fêtera ses 10 ans
Le 27 août 2006*

Des modifications sont intervenues dans le bureau. Il se décompose désormais comme suit :

| | |
|----------------------|-------------------------------------|
| Président : | Monsieur Antoine MARCELLIER |
| Vice président : | Monsieur Jean-Pierre SICRE |
| Trésorier : | Madame Christine PELISSIER |
| Trésorier adjoint : | Madame Véronique MEYNARD |
| Secrétaire : | Mademoiselle Huguette BEGON |
| Secrétaire adjointes | Mesdames Jacqueline CORTIAL & DUPUY |

Cette année la manifestation commencera le samedi soir avec un bal organisé par les classards.

Le dimanche, nous resterons fidèles au vide grenier, marché de producteurs, l'artisanat ainsi qu'aux repas de midi et du soir avec le traditionnel jambon cuit à la broche.

Une course de garçon de café est envisagée.

L'après-midi, une animation pour les enfants, un bal musette ainsi que la présence de « Johnny » continueront à nous divertir jusqu'en soirée.

Cette année une partie des bénéfices sera reversée à l'association « La maison de Jonathan » (maison d'accueil pour les familles des personnes hospitalisées), ainsi qu'à l'école de Chambles pour aider les projets pédagogiques de la prochaine année scolaire.

Si vous êtes intéressés pour nous aider et passer un moment convivial vous pouvez nous contacter au 04/77/52/04/69 (Marcellier) ou au 04/77/52/38/90 (Huguette).





L'effectif de l'ACCA pour la saison 2006/2007 : 78 sociétaires.
Habitants Chambles : 47 (60%) (dont 2 jeunes femmes)
Extérieurs : 31 (40%)

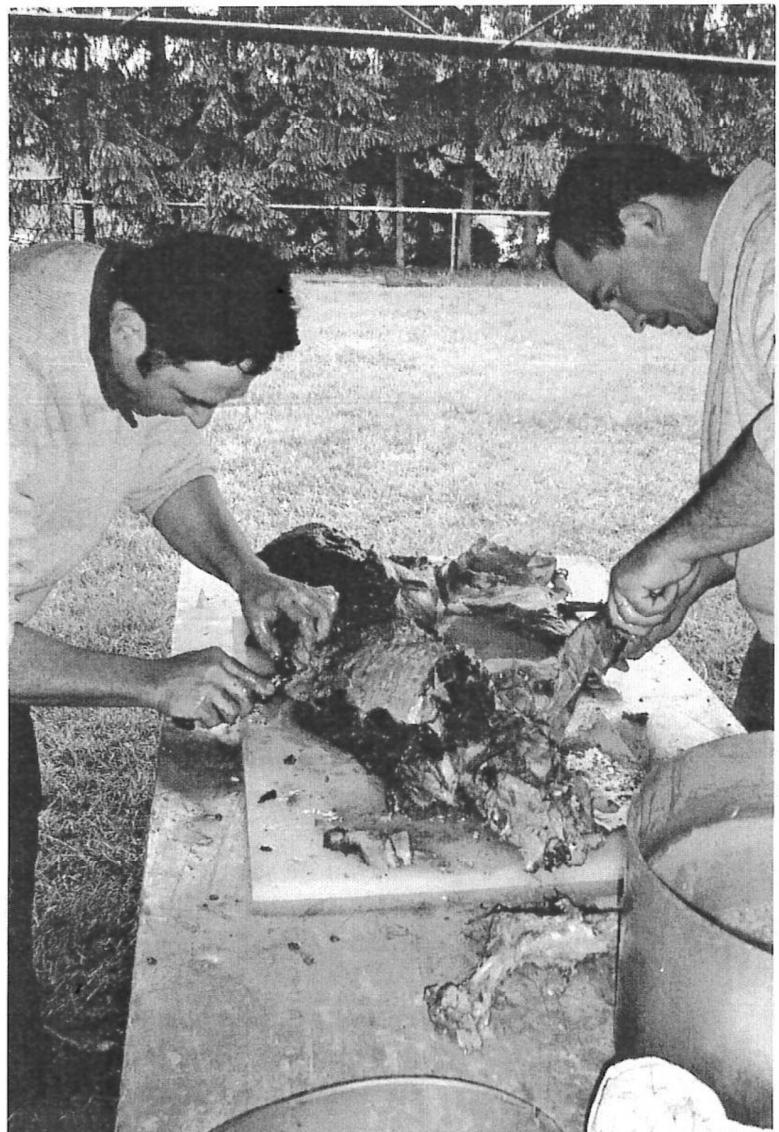
Président :
Vice président :
Secrétaire :
Trésorier :
Président d'honneur et trésorier adjoint

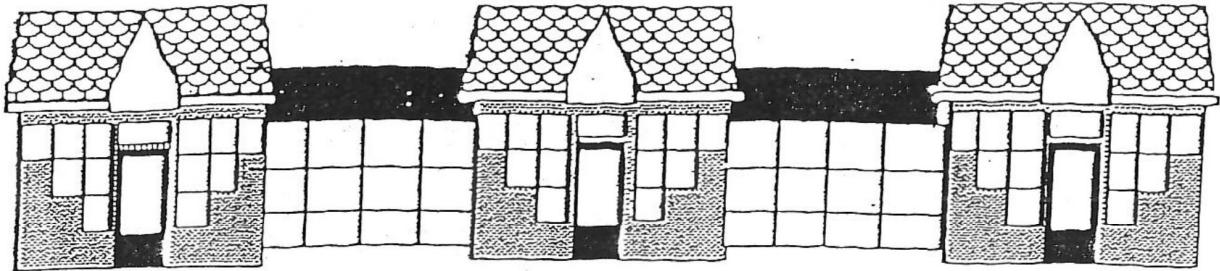
Monsieur Pascal THEVENON
Monsieur René BERTHOLLET
Monsieur Michel PICHON
Monsieur Frédéric MAZENOD
Monsieur Henri VEYRARD

Cette année après les travaux de début mai les sociétaires de l'ACCA se sont retrouvés sous le chapiteau monté sur le terrain de foot pour partager un repas champêtre.

Certains anciens restaurateurs avaient ressorti leur toque pour l'occasion, aussi le sanglier à la broche succédant au saumon mayonnaise, le tout se terminant par un très bon vacherin a ravi les papilles gustatives de l'ensemble des nemrods conviés ce jour là avec femmes et enfants.

La pluie abondante n'a pas empêché ce repas de se dérouler dans une ambiance chaleureuse et conviviale ce qui prouve, si besoin était, que l'ambiance est très bonne au sein de l'ACCA contrairement à ce que voudraient laisser croire les écrits ou les dires de certains esprits chagrins.





L'ECOLE

1-Les écoles

Elles devront, par rapport au calendrier national compenser 11 jours de travail fixés de la manière suivante :

11 jours de compensation

Mardi 29 août 2006
Jeudi 31 août 2006
Vendredi 1^{er} septembre 2006
Jeudi 4 janvier 2007
Vendredi 5 janvier 2007

Lundi 12 février 2007
Mardi 13 février 2007
Lundi 2 avril 2007
Mardi 3 avril 2007
Jeudi 5 juillet 2007
Vendredi 6 juillet 2007

Le calendrier arrêté pour l'année scolaire 2006-2007 tient compte :

- Du respect d'un nombre d'heures identique d'enseignement devant les élèves pour les écoles fonctionnant à 4 jours et à 4 jours et demi.
- Des 36 heures annuelles au titre du temps de service hors enseignement (journées de concertation).

2-Organisation des services des décharges

Pour l'organisation du service des décharges, pour les mercredi travaillés on retiendra les remplacements suivants :

- Le mercredi 16 mai 2007 est travaillé en lieu et place du vendredi 18 mai.

L'AFR c'est aussi :

Une section aéromodélisme :

Pour tous renseignements vous pouvez contacter : Henri Pramalion.



Une section judo :

La section judo de l'AFR est affiliée à la Fédération Française de judo. La pratique encadrée par un professeur de judo diplômé d'état.

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le judo est adapté à toutes les tranches d'âge. Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le judo est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre. Activité de détente et de plaisir, le judo est une discipline basée sur l'échange et la progression. L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

Pour les enfants de 4-5 ans, la fédération a mis en place l'éveil judo. Pédagogie adaptée qui permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants. Le programme éveil-judo est délibérément construit, autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général.

La section Judo de l'AFR pourrait envisager, en fonction du nombre de demandes, de mettre en place un cours (judo, self défense..) pour les femmes... Nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir nous contacter rapidement.

Si vous voulez découvrir le judo, une demi-journée porte ouverte vous sera proposée fin septembre 2006. Nous vous communiquerons la date dès la rentrée scolaire 2006.

Contact : Nathalie PERRIN au 04 77 52 42 45 (avant 20 heures).

Une section relaxation sophrologie :

L'AFR envisage de mettre en place des cours de relaxation sophrologie.
Pratiquer le sophrologie c'est :

Se détendre, être mieux, gérer son stress, limiter les angoisses, améliorer la confiance en soi, favoriser la récupération physique et mentale, se préparer à l'action physique et mentale, stimuler la concentration, la mémoire, développer la motivation...

Nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir nous contacter rapidement.

Contact : Sylvie REDON au 04 77 52 48 75 (avant 20 heures).

Le service soutien à domicile :

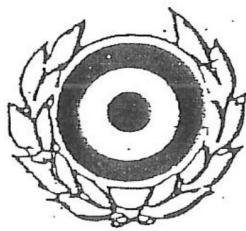
Le service soutien à domicile **familles Rurales** propose une prestation d'aide à domicile pour les personnes retraitées ayant des difficultés à effectuer les activités de la vie quotidienne et /ou qui se sentent seules.

La prestation d'aide à domicile n'est pas un droit mais une possibilité offerte aux personnes retraitées qui ont besoin d'une aide pour : les activités ordinaires de la vie quotidienne : courses, repas, travaux d'entretien courant...

Ainsi le service soutien à domicile permet à ces personnes de rester chez elles le plus longtemps possible.

Contact : pascale JOUD, chargée de secteur au 04 77 50 20 53





Le congrès d'Annecy cette année encore, s'est très bien passé avec le beau temps et la chaleur au rendez-vous.

2500 participants dont 250 portes drapeau, représentaient le monde combattant.

8 portes drapeau, représentaient la Loire, dont ceux de Chambles et Roche La Molière.

Cette participation au congrès s'est déroulée dans une franche camaraderie, et amitié, tous sont prêts à repartir l'année prochaine à Châteauroux.

La grillade est toujours très appréciée et nombreux ont répondu à l'invitation.

En attendant les prochains rendez-vous.

2 juillet : Monument de la Résistance à Gland, suivi d'un office religieux à Saint-Maurice en Gourgois.

14 juillet : participation au défilé à Roche La Molière avec dépôt de gerbe à 10 heures.

6 août : Monument de la résistance à Estivareille à 10 heures.

11 novembre : commémoration aux Morts à 10 heures Roche La Molière, à 12 heures Chambles.

Le Président Jean Prybilski et les membres de son bureau souhaitent à ses adhérents et Chamblous un excellent été.

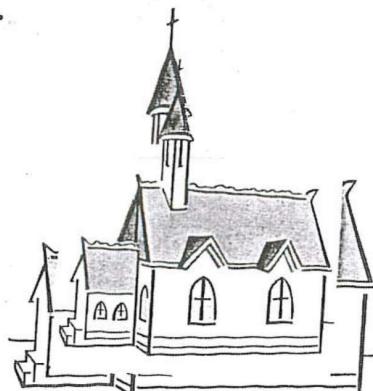




**Cérémonie au monument aux morts de Chambles le 25 juin 2006, en présence
des officier de réserve de l'Armée de Terre.**

NOTRE DAME DE GRACE

Au programme cet été :



- **En juillet :** un camp inter jeunes animé par le service des vocations, 4 camps seront installés dans les hameaux voisins, et le QG à l'auberge du Bon Repos.
- **En août :** d'autres rencontres de jeunes auront lieu dans les locaux de Notre dame de Grâces (voir bulletin paroissial).

La rencontre habituelle de la médiation, le samedi de 8 heures à 9 heures est maintenue en juillet.

La reprise des activités sonnera en septembre.
Le programme sera disponible à Notre dame de Grâces, dans les églises de la paroisse et à l'office de tourisme à Saint-Just Saint-Rambert.

NOS JOIES - NOS PEINES



| | |
|-----------------|------------------|
| 07 février 2006 | Louis VEYRET |
| 23 février 2006 | Kassandra GULIAN |
| 24 février 2006 | Adrien VERDIER |
| 11 mai 2006 | Loïc ROMERO |
| 23 mai 2006 | Adrien BARBIER |
| 16 juin 2006 | Nathan ZOBELE |

Le 10 juin 2006

Marie-Noëlle COURBON
Pierre GUICHARD

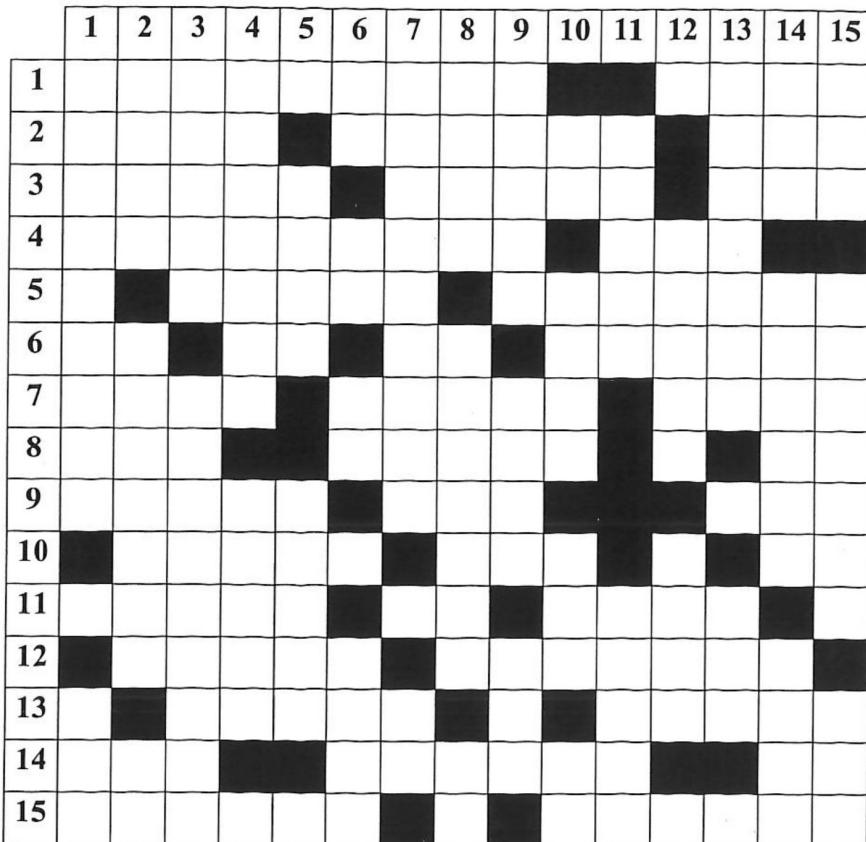
Le 24 juin 2006

Anne-Laure GOLFIER
Fabien FERREOL



| | |
|-----------------|-----------------------|
| 03 janvier 2006 | Joannès SIMAND |
| 14 janvier 2006 | Antoine VIGIER |
| 13 avril 2006 | Jean FAURE |
| 12 juin 2006 | Mathilde MARTIN-BUHET |

MOTS CROISES CHAMBLOUS N°46



Horizontal : 1-Activité pédestre très pratiquée sur les chemins et sentiers de Chambles-C'est du savoir vivre et c'est aussi le sigle d'une troupe théâtrale Chamblouse-2-N'est plus bonne pour le service-Période de l'ère tertiaire-Ne reconnut point-3-Période d'activité temporaire-Mille pattes-Engendre un effet comique-4-Chanteur préféré des arrières grand-mères-Unité monétaire de pays nordiques-5-Couverture ou pépin-Saillie sur la langue-6-Pronom démonstratif-Pronom personnel-Excellent mention-Publications ou défilés-7-La reine morte-Phase d'une évolution-Club aimé des stéphanois-8-Habitude inconsciente-Existeras-Fin d'infinitif verbal-9-Touchées-Adjectif possessif-Appel-10-Ville des Bouches du Rhône-Ont vu le jour-Balai ou pige-11-Piquets ou dévot-Pronom indéfini-Enlevat-12-Suprimées-Appréciat-13-Nés de-Situées-14-A une bonne tête pour la cuisine-Les meilleures font apprécier le bon vin-Cobalt-15-Enveloppes végétales-Jeu de nombres devenu récemment à la mode.

Vertical : 1-Caractère de ce qui n'est pas très élaboré-Fourre-tout-2-Ville du Piémont connue pour son vin-Donnait le souffle-Prêtresse d'Héra-3-Rien-A Chambles on peut parfois apercevoir un de ces petits rongeurs arboricoles-4-Ecoeulements-Choisies-5-Grand lac d'Amérique du Nord-Organes de reproduction-6-Adverbe-Club voisin et rival du 3 du 7 horizontal-Préposition-Pics montagneux vellaves-7-Grosses elles se nomment avelines-Connu-8-Boucliers des hommes d'armes du moyen âge-Femme d'un noble entre vicomte et chevalier-Ordre de départ-9-De bas en haut : broyée-Cuit dans un enrobage de chapelure-Transpire-10-Adverbe-Plusieurs fois 100 m²-Dénudé d'esprit-Préposition-11-Fabuliste de la Grèce antique-Texture-12-Adversaire-Jeu de cartes-13-Prière dont l'heure est annoncée chaque jour par la sonnerie des cloches de l'église de Chambles-Masse informe-14-Service secret américain-Fera du tort-Arbre d'Asie au bois très dur-15-Inscription sauvage-Alcaloïde utilisé en médecine-Valait cinq centimes en 1793.

SOLUTION DU N°45

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| 1 | L | A | M | P | A | D | A | I | R | E | S | | P | | A |
| 2 | A | U | E | R | | | L | U | M | I | G | N | O | N | S |
| 3 | B | R | U | A | N | T | | L | I | | A | U | T | O | S |
| 4 | O | A | S | I | E | N | N | E | | E | N | L | I | S | E |
| 5 | R | | E | R | A | T | O | | E | N | A | | R | | Z |
| 6 | I | O | | E | N | | U | N | S | | R | I | O | M | |
| 7 | E | U | | S | T | A | G | E | | C | È | R | N | E | R |
| 8 | | I | L | | S | A | N | D | A | L | E | | R | | E |
| 9 | L | E | O | N | E | | T | U | E | | L | S | D | | S |
| 10 | A | S | T | E | R | S | | P | L | I | E | | A | R | T |
| 11 | G | | I | V | R | E | | H | I | P | | | L | I | A |
| 12 | A | R | R | E | E | | | A | R | E | | F | L | O | U |
| 13 | R | U | E | | N | | G | R | E | C | Q | U | E | | R |
| 14 | D | A | N | | T | R | I | | S | A | U | T | E | | E |
| 15 | E | S | T | E | | A | N | E | | | E | S | S | O | R |

